

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1005

60 – OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BEAUVAIS

Immatriculations

920 300 100 RCS Beauvais.

ELISE.

Forme : Société civile immobilière.

Administration : Gérant associé indéfiniment responsable : Valle, Jean-Sébastien Serge André, Associé indéfiniment responsable : Bizon, Edith Juliette Germaine.

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 26, rue de Paris, 60700 Saint-Martin-Longueau.

Origine du fonds : Création.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : L'acquisition, par tout moyen, de tous terrains ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains. La propriété, l'aménagement, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers, l'administration, l'exploitation par bail, location sous location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. L'acquisition, la gestion de tous biens et droits immobiliers, la mise en place de tout financement nécessaire à l'acquisition et/ou la gestion et l'octroi de toutes garanties nécessaires à la mise en place de ces opérations. Éventuellement, l'aliénation de ces immeubles et/ou droits immobiliers au moyen de vente, échange, ou apport en société. L'acquisition par tous moyens et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilière; cotées ou non cotées; ainsi que de parts sociales, parts d'intérêt, droit mobiliers ou immobiliers, à l'exclusion de parts de société en nom collectif..

Adresse : 26, rue de Paris, 60700 Saint-Martin-Longueau.

A dater du : 12 octobre 2022.

Date d'effet : 18 mai 2026.

Date de commencement d'activité : 5 octobre 2022.

Commentaires : Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.